

**COMPTE RENDU  
DES ASSISES NATIONALES UFOLEP  
PETANQUE  
LE 17 FEVRIER 2018**

Le samedi 17 février 2018. Le département organisateur du prochain national à GERZAT (63) présidé par JC DAUPHANT et les membres de la CNS dont son responsable JP FONTAINE ont organisé les assises de la pétanque.

Cette réunion avait pour but de :

- ✚ Partager l'état des lieux de l'activité
- ✚ Mettre en réseau les responsables techniques Pétanque
- ✚ Définir les axes du projet de développement fédéral pour la pétanque
- ✚ Revoir les attentes au niveau de l'organisation des nationaux futures.

Étaient conviés tous les responsables des commissions techniques pétanque de tous les UFOLEP qui organisent l'activité.

JC DAUPHANT élu nationale en charge du suivi de la commission national sportive pétanque remercie monsieur Noël qui a mis à disposition les installations de l'OMS du complexe G. FUSTIER où se déroulera le national UFOLEP 2018.

*Comités représentés : AISNE, CORREZE, DORDOGNE, EURE et LOIR, INDRE, LOIRE ATLANTIQUE, HAUTE MARNE, PAS DE CALAIS, PUY DE DÔME, HAUTE VIENNE, ESSONNE.*

**Matin :**

Après le tour de table et la présentation participants, il a été évoqué la catégorie jeune en priorité ceux de moins de 11 ans qui n'ont pas la possibilité de participer au national.

Les problèmes de la catégorie SEXTETTES très peu d'équipes engagées suite aux manques de jeunes et d'autre part au nombre de terrains exorbitants à pourvoir pour le déroulement de la compétition au national.

Au niveau de la catégorie triplettes jeunes celle-ci est demandée de faire jouer au national en doublettes vu le nombre d'équipes engagés (18).

Il a été proposé de faire une journée compétition pour la catégorie jeune de moins de 11 ans et de remplacer la catégorie sextette par une catégorie championnat par équipes. Cette journée de championnat pour ces deux catégories se regrouperait en dehors du national et déroulerait avant la rentrée scolaire de septembre. Ce championnat Départemental par équipes se déroulera en trois zones, une zone 62, 59, 02, 10, 55 et 52, une zone 44, 61, 28, 91, 45 et une zone 36, 87, 23, 33, 24, 19, 63 et 42. Un protocole de son déroulement et la mise en application sera proposée par la CNS. Ce changement ne pourrait se mettre en place quand 2019.

**Après-midi :**

Questions posées :

Il a été demandé de ne pas uniformiser la pratique de la compétition dans tous les départements

Après avoir pris connaissance de la façon de faire par les départements présents il est un fait établi que la façon de qualification des équipes participantes au national sont différentes d'un département à l'autre mais la prescription du règlement national est respectée.

Il est demandé l'utilisation d'un logiciel de gestion commun à tous.

Ce logiciel n'est pas prêt à ce jour, dans le cas de son fonctionnement, celui-ci ne pourra gérer qu'une catégorie générale et complémentaire ce qui est mis en application lors des nationaux.

Il est demandé par les responsables départementaux de pouvoir avoir accès à AFFILIGUE pour avoir la base de données de leurs licenciés voir si cela est possible avec les instances concernées.

Voir aussi l'harmonisation des départements pour signaler entre eux les suspensions des licenciés pour intervenir si besoin est.

Il est demandé par la Haute Vienne de réactualisé la convention FFPJP/UFOLEP pour être mieux averti des joueurs suspendus en fédération et vice versa les joueurs suspendu UFOLEP.

Jean Pierre informe que l'UFOLEP s'associe à l'association PARIS 2018 à laquelle tous les licenciés UFOLEP peuvent s'inscrire; au niveau de l'activité pétanque, la compétition se déroulera du 6 au 10 aout 2018 dans les arènes de LUTECE à PARIS

Au niveau formation fédérale il est demandé en cas de besoin de faire remonter les informations.

Au niveau du site

Le site de la CNS PETANGUE.ORG est opérationnel il est possible de faire remonter les informations des différents départements et les divulguer par le biais du site à faire parvenir les informations à Jean RAMEZ

Pour recevoir ces informations il est possible de consulter sur la toile ou s'inscrire à la newsletter.

### **Conclusion :**

2019 création d'une catégorie doublette jeune au lieu de la triplette

2019 création d'un championnat départemental par équipes, une journée avant la reprise de l'école, nombre et modalité à définir, par zone (3). Cette même journée proposera un rassemblement moins de 11 ans modalité à définir.

La licence à la manifestation a été abordé.

Remerciement envers les responsables du PUY DE DOME pour l'organisation de ces assises ainsi que l'accueil qui leurs a été réservé tout au long de cette journée

JC DAUPHANT remercie l'ensemble des responsables départementaux pour leur collaboration clôture ces assises

Et donne rendez-vous à tous pour le prochain national le vendredi 29 juin, samedi 30 juin et dimanche 1<sup>er</sup> juillet et souhaite un bon retour à tous les participants.